

ENTRE ANALYSE ET DECISION
CONCEPTION, ESPACE, ECHELLE

Par Philippe BOUDON

Le confinement (non moins que le déconfinement) aura créé des situations problématiques qui ne semblent guère problématisées : il semble que les problèmes qu'ils posent ... ne sont pas posés ! *Conception, Espace, Echelles*, les trois notes de cet article tentent de les aborder, sans pour autant que la complexité de leurs relations éventuelles soient ici plus qu'esquissées

CONCEPTION

« *Qui de la science, ou du politique est le plus légitime aux commandes ?* Cette annonce d'une émission de France-Culture peut être rapprochée de la question posée par un journaliste de *La Croix* le 4 mai 2020 : « *Comment gérer au mieux la relation entre scientifiques et décideurs politiques ?* » demande Pierre Bienvault, soulignant que *la question n'est pas simple*. L'enjeu concernerait ainsi deux catégories d'acteurs : scientifiques et politiques, étant admis que les premiers sont experts de *l'analyse*, les seconds experts de la *décision*. Les uns et les autres peuvent se tromper mais leur « fonction » les situe *a priori* dans ces deux domaines, *analyse scientifique, décision politique*. Le besoin d'une médiation se fait encore sentir dans l'appel du *collectif* publié dans le journal *Le Monde* du 9 mai dernier, entre science et politique : science, société et politique.

Or le caractère binaire de cette situation généralement admise n'est pas de nature à rendre intelligible la situation proprement *épistémologique*, c'est-à-dire relative à la connaissance. Entre *analyse* et *décision* se loge *de facto* un troisième terme : *conception*, notion qui sort ordinairement du balisage courant de la connaissance.

Non qu'il manque aux scientifiques, ni aux politiques d'avoir à concevoir des dispositions pratiques. La période est riche en la matière : masques, distanciation sociale, mise en quarantaine, tests etc., autant d'opérations mises en place soit pour le confinement soit pour le déconfinement. Au point que souligner que les analystes non moins que les décideurs ont à concevoir des dispositifs apparaît comme une banalité. Mais remarquer que les premiers sont experts dans l'ordre de l'analyse et les second dans celui de la décision amène à prendre conscience de ce troisième terme qui fait défaut et qu'il s'impose d'introduire entre analyse et décision : celui de conception. Tout se passe comme s'il n'y avait que deux catégories d'acteurs pour trois catégories de fonctions.

Savoir si les masques sont utiles ou non est une question d'analyse à laquelle peut répondre le scientifique, dans la mesure de ses connaissances. Savoir si, au cas où ils sont utiles, on en dispose en nombre suffisant ou non est aussi une question d'analyse, cette fois logistique. Savoir, au cas où on n'en dispose pas en nombre suffisant, comment faire pour que les soignants puissent en disposer en priorité est une question de conception : « *Il n'aurait pas été raisonnable alors que la France était confinée, de dire que 65 millions de Français avaient immédiatement besoin de masques* » dit le professeur Lina : ici c'est le scientifique qui se fait concepteur. De

son côté le politique doit bien, avant de prendre une décision, savoir *sur quoi* celle-ci va porter. Il peut vouloir d'appuyer sur tel, ou tel comité d'expert, mais c'est alors pour lui rabattre la décision sur l'analyse et méconnaître que ce n'est pas le comité d'expert scientifique *comme tel* qui peut lui dire *sur quoi* décider.

L'infectiologue pourra faire des propositions de l'ordre de la conception : «*Si d'emblée les experts avaient dit qu'il fallait des masques pour toute la population, cela aurait créé un appel d'air incroyable qui aurait mis l'exécutif dans une position intenable. Car son stock de 125 millions de masques l'obligeait à les réserver aux seuls soignants.* »

Mais si le but de la décision est de protéger d'abord les soignants, l'opération se porte sur une conception relative aux masques. La décision est affaire d'action visant un but, la conception affaire d'opérations alternatives entre lesquelles choisir pour atteindre le but. Une distinction entre *action* et *opération* serait de nature à soutenir la distinction entre *décision* et *conception*.

Lorsque le propos du scientifique porte sur la conception, le décideur peut s'inquiéter d'une confusion des rôles. Ainsi Roselyne Bachelot souligne bien l'excès possible du « comité d'expert » avec « *le risque qu'il y ait alors une vérité scientifique institutionnelle émanant d'une petite dizaine de personnes. Enfin, parfois, certains finissent par se prendre pour des ministres* ». Pierre Bienvault a bien raison de poursuivre alors dans son article en écrivant que « *Chacun doit rester à sa place. Les scientifiques informent et conseillent, mais ce sont les politiques qui décident* ».

Mais il semble, encore une fois, qu'il y ait deux places pour trois fonctions. Admettre d'en compter trois pourrait permettre d'éviter le binarisme d'une pensée française qui selon les cas se défie de la science majoritaire ou du pouvoir central (Yves Buisson parle de « *La défiance très française vis-à-vis de la science majoritaire (et) du pouvoir central* ») et ne tient pas compte de la complexité de la conception. Comme l'a écrit Edgar Morin dans *La Méthode*, il nous faut *concevoir la conception*. Un problème épistémologique qu'une instance citoyenne ne résoudrait peut-être pas, à moins qu'elle puisse s'attacher à le questionner et parfois à reformuler en explorant le champ des possibles.

* * *

ESPACE

Le politique prend des décisions, il « prend des mesures ». Cette expression courante nous trompe. Si l'analyste *prend* des mesures *via* tests ou flux épidémiologiques, le politique quant à lui en *donne*. C'est exactement l'opposé. Actuellement il se trouve bien souvent en situation d'avoir à donner des mesures, à commencer par la « distanciation sociale » qui est en réalité une distanciation physique, spatiale. Là encore les mots sont d'un emploi délicat car, avant le confinement, l'expression « distance sociale » n'était spatiale que de façon métaphorique alors que par les temps qui courent il s'agit d'une distance réelle, physique. Or la politique en état normal est souvent désarmée pour penser l'espace, les espaces et leurs interrelations/intrications et leurs recursivités. Il faut être dans la situation actuelle pour que le gouvernement se trouve avoir à légiférer sur l'espacement des enfants dans une salle de classe. Mais salle de classe, transports, salles de spectacle, celles-ci côté spectateur mais aussi celle-ci côté orchestre (les postillons des instruments à vent qui les distinguent des cordes... et toutes les « formations » d'orchestres et chorales...), lieux de travail, restaurants, prisons et plages sont autant de situations diverses pour penser les distances.

Autour de ces « espaces » à confiner diversement mais selon une norme postulée – 1M ? 1,50m ?

etc. - avec ou sans masques (la norme pourrait varier selon ces deux cas ? ou faut-il les cumuler par précaution ?). Mais les deux situations peuvent se trouver et pourquoi pas penser ainsi ; faute de masque accentuer la distanciation, et faute de place accentuer la distribution, Masques et Distances ayant des fonctions *vicariantes* ? Mais *quid* de ce qui se passe autour de ces lieux à confiner diversement ? La question des transports ne se pose pas uniquement dans les wagons, mais aussi sur les quais et à l'entrée des bouches de métro et encore dans une politique corrélative de la voiture, du vélo, de la patinette et de la marche à pied. D'où les parkings en périphérie pensés par la mairie de Paris. Question d'échelles.

* * *

ECHELLES

Combien de fois le mot *échelle* est-il entendu dans ce moment ? Globalisation, Mondialisation, Etat fédéral, Souveraineté, Europe... (- des 12 des 18 des 27, couple franco-Allemand). Mais comment le pense-t-on ? Frédéric Worms, questionné par France-Culture, tient qu'il faut penser 'le monde d'après' de façon globale. En même temps que nous nous trouvons dans un pays dont la nature politique est malgré tout liée à l'espace sous la forme d'un jacobinisme. Ce pays découvre les « territoires », avec des gilets jaunes interprétés, de façon sommaire mais spatiale, sous forme de ronds-points, avant même que le covid 19 donne l'occasion de distinguer zones vertes, oranges et rouges sur une carte dont la « bonne échelle » est supposée être le département, *concept* « génial » dit Françoise Fressoz (*Le Monde*, 6 mai) : « Les départements avaient été découpés de façon que toute administration puisse se rendre au chef-lieu en une journée au maximum ».

Mais ce qui est génial ne tient-il pas à une raison sans doute pertinente à l'époque mais qui ne peut certainement plus être la même aujourd'hui ? Ou plutôt ne tient-il pas dans le fait que la mesure *prise* par le politique mais en réalité *donnée* à l'espace se trouve argumentée par une *pertinence* ? Toute mesure ne suppose-t-elle pas une *pertinence* ?

Sans doute le mètre de distanciation sociale, les cent kilomètres de distance maximum au moment du déconfinement ont-ils été pensés selon quelque pertinence, mais laquelle ? La portée des postillons est sans doute celle du mètre mais quelle est celle des 100 km ?

Toute norme a besoin d'être énoncée avec précision et cette précision est même demandée aux pouvoirs publics avec des cris du genre « on ne comprend plus ce qu'il faut faire » ... Mais la *valeur* des 100 kilomètres ne devrait-elles pas varier selon les situations ? En plaine, en montagne, en bordure de côte par exemple ? L'échelle est alors à considérer selon des situations diverses de *référence* au territoire.

L'épidémie actuelle force en quelque sorte à devoir penser une *hétérogénéité de situations* dont témoigne de façon encore rudimentaire la carte rouge-orange-verte. L'épidémie affecte le découpage administratif à une échelle dont la pertinence supposée est l'articulation préfet-maires. Mais une telle carte serait améliorée si on pouvait disposer d'autre chose que d'une frontière tranchée qui fait que de part et d'autre d'une ligne il est difficile de comprendre que la librairie puisse être ouverte d'un côté et fermée de l'autre.

Or il existe bien une *méthode* de cartographie décrite dans *Le mystère français* d'Hervé Le Bras et Emmanuel Todd (2013) qui « permet de plonger à l'intérieur du cadre départemental, de briser sa frontière, de voir plus finement la répartition des phénomènes dans l'espace sans que les cartes apparaissent à l'œil plus compliquées ou difficiles de lecture ». (p 27). Je n'ai évidemment pas la place ici de décrire cette méthode, je peux juste indiquer selon les mots des auteurs qu'elle

passer par une opération effectuée par l'ordinateur « analogue au lissage d'une courbe par une moyenne mobile ». Le résultat en serait que les frontières apparaîtraient moins tranchées entre zones rouge et orange, entre zones orange et vertes, ce qui, après tout, tombe sous le sens. Car il va de soi qu'au centre d'une zone orange ou en bordure de celle-ci avec une zone verte - ou rouge - la *situation* n'est pas la même, qu'il s'agisse d'une école, d'un magasin etc.

Mais outre l'affinement possible de la cartographie de l'épidémie, il convient à nouveau de distinguer les cartes à la lumière de la distinction faite plus haut entre *analyse*, *conception* et *décision*.

L'analyse du géographe ou de l'épidémiologiste ou de l'anthropologue donnent lieu, c'est le cas de le dire, à des cartes ; cartes qui s'inscrivent dans le registre épistémologique de *l'analyse*. Des données sont exprimées sur fond de territoire ou de territoires.

Le découpage en départements, en régions, celui de la Révolution française ou le récent découpage en régions est de l'ordre de la *décision*. Sur fond de l'analyse en départements rouges, oranges ou verts seront prises des décisions. Encore fallait-il *concevoir* cette carte.

Les cartes relèvent pour partie de la conception en raison de choix à opérer qui peuvent se présenter différemment bien que pour représenter de mêmes données. « *L'intrigante géographie de la contagion* », article paru dans le journal *La Croix* du 5 mai s'accompagne d'une carte du monde qui représente avec des couleurs, variant selon une valeur allant du bistre clair au marron foncé, le *nombre de décès par millions d'habitants*. Des données non spatiales y sont spatialisées. On peut y voir comment chaque pays est affecté par un nombre de décès relatif au nombre d'habitants.

Pour autant s'agit-il d'une représentation du phénomène spatial ? Que la donnée ne soit pas spatiale peut se constater dans la page même du journal qui montre au côté de la carte la même information linéarisant sous forme d'un graphique - faisant varier les longueurs - la *même donnée* de « nombre de décès pour un million d'habitants ». Ce sont deux représentations d'une même donnée, l'une purement quantitative, l'autre projetée sur la surface respective des différents pays.

Mais une autre carte eut pu représenter un « nombre de décès par unités de surface », autre manière de *concevoir* la carte, non plus diverses représentations d'une *donnée non spatiale*, mais représentation d'une autre donnée, *spatiale* cette fois. On dit avec raison que le virus ne connaît pas les frontières. La question est celle de l'articulation d'une échelle administrative et d'une autre, organique. C'est peut-être une « bonne échelle » mais le caractère tranché du découpage administratif semble dissonant avec la réalité physiquement vécue qui pourrait demander plus de souplesse.

Ph. Boudon, mai 2020

*_*_*_*_*_*